



LA PARTICIPATION DES JEUNES EN AFRIQUE

La participation des jeunes est l'un des principaux défis de gouvernance auxquels sont confrontés les pays africains. L'ampleur du problème est si importante que des observateurs en parlent en termes de « bombe démographique ». Dans cette courte note d'orientation nous tâcherons de rappeler l'actualité de cette problématique, ses caractéristiques, les efforts engagés pour la résoudre et nous poserons quelques interrogations qui pourront nourrir la réflexion à ce sujet.

De nombreuses initiatives engagées face à ce défi.

Au cours des dernières décennies, l'Afrique a mené des réflexions et engagé des mesures afin de relever le défi de la participation des jeunes.

- Au niveau national, plusieurs gouvernements ont mis en œuvre différentes actions pour l'améliorer. On peut citer la Politique nationale de 2010 sur la jeunesse au Ghana; le « Neighbour's Eye » au Rwanda; les ateliers de formation pour la promotion de l'intégrité de la jeunesse organisés par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire avec l'appui du PNUD et les organisations de la Société Civile telles que TI; les efforts particuliers pour la création d'emplois grâce à des programmes de travaux publics ou des initiatives offrant la formation et l'entrepreneuriat dans différents pays...

- Au niveau régional, plusieurs Communautés Economiques Régionales (CEDEAO, SADC, ...) ont engagé diverses initiatives afin de résoudre les problèmes liés à l'équité, la participation inclusive et la promotion de la sécurité pour les jeunes (programmes de réadaptation et de formation pour les adolescents et

enfants soldats; programmes de sensibilisation à la citoyenneté pour les jeunes dans les pays en post-conflit; ...)

- Au niveau continental, le problème était déjà une préoccupation majeure pour l'Organisation de l'unité africaine (OUA), dont les travaux ont abouti à l'adoption de la Charte Africaine de la Jeunesse en 2006.

- Après cela, la question a été au cœur des préoccupations de la décennie dédiée à la jeunesse et au développement dans la déclaration adoptée par les Chefs d'Etat africains à Addis-Abeba le 18 Février 2009.
- Le 1er Juillet 2011, les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont réunis à Malabo (Guinée équatoriale) afin de discuter de la nécessité « d'accélérer l'autonomisation des jeunes pour le développement durable ». A cette occasion ils ont revu la déclaration d'Addis-Abeba de 2009 et se sont engagés à créer des emplois sûrs, décentés et compétitifs et à renforcer les conditions d'un développement inclusif et une croissance dans un environnement de paix et de sécurité ». Le rapport a ainsi été clairement établi entre la participation des jeunes, le développement, la paix et la sécurité.
- La Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance (CADEG) récemment entrée en vigueur, confirme cette relation: ses objectifs sont, entre autres, de promouvoir et renforcer la participation populaire - y compris celle des jeunes - et l'adhésion au principe de la primauté du droit, ainsi qu'au



NOTE D'ORIENTATION IAG N°7

respect de la suprématie de la Constitution et de l'ordre constitutionnel dans l'organisation politique des Etats membres. La nécessité de prendre en compte les préoccupations et les perspectives des jeunes dans le discours sur le constitutionnalisme et la primauté du droit en Afrique ne doit pas être sous-estimée: le mépris de la Constitution et le non-respect des exigences de la loi ont déclenché des crises menant souvent à la dégradation du droit et de **l'ordre, la perturbation des institutions et, dans des situations extrêmes, à la détérioration des pratiques démocratiques affectant au premier plan la jeunesse.**

- Plus récemment, le document de travail de l'UA sur l'Agenda africain 2063 a confirmé que la participation des jeunes demeure l'un des moteurs clefs de la transformation socio-économique du continent.

Des résultats mitigés.

Ces efforts louables n'ont cependant pas produit de résultats significatifs. Les statistiques montrent que le problème de la participation affecte principalement les jeunes. Cette situation génère des déséquilibres, l'exclusion et des inégalités qui engendrent des frustrations (comme lors des événements qualifiés de **"printemps arabe"**), et pourraient menacer les tendances positives actuelles de l'Afrique en termes de croissance (autour de 5% depuis 1995) et de transformation économique et sociale.

- Comme l'indique une étude publiée par la Fondation Mo Ibrahim en Novembre 2012, croisée avec les résultats d'une enquête menée **de février à juin 2013 par l'IAG avec l'appui du PNUD, environ 54% de la jeunesse africaine (qui n'est pas un groupe homogène) a une faible confiance en la démocratie.**

- Moins d'un quart des jeunes africains interrogés pensent que leur pays est une démocratie à part entière, et moins de la moitié sont satisfaits de leur démocratie.
 - Moins de la moitié des jeunes ont confiance en la transparence des élections.
 - Depuis 2000, la participation électorale des jeunes a diminué dans la plupart des pays, à **l'exception de la Tanzanie, de l'Ouganda, du Malawi, du Ghana, du Kenya, du Sénégal et du Cap-Vert.**
 - Dans certains pays africains, les jeunes ont plus confiance dans l'armée que dans l'administration.
 - Alors que la majorité des jeunes estime que la violence ne se justifie pas en politique, 75% de ceux interrogés n'excluent pas l'adoption de certaines formes non conventionnelles d'action politique (y compris la violence) si leur situation socioéconomique ne s'améliore pas ou si leur voix n'est pas entendue. Les pourcentages les plus élevés de jeunes qui partagent cette position se trouvent dans les pays d'Afrique du Nord, **d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest.**
 - **80% des jeunes interrogés ne considèrent pas l'immigration comme une solution pertinente, et tous insistent sur le fait que les conditions de leur participation politique et économique doivent être mises en place dans leurs pays respectifs et en Afrique.**
- Une deuxième tendance mise en exergue par ces études montre que les jeunes africains sont plutôt optimistes et plus intéressés par l'économie que par la politique.



NOTE D'ORIENTATION IAG N°7

- **56% des jeunes africains sont intéressés par les affaires.** Les jeunes des zones urbaines ont des attentes plus élevées que les jeunes des zones rurales.
- Dans la majorité des pays, l'économie est perçue par les jeunes comme la priorité nationale, suivie de la liberté. Ceci doit être corrélé aux défis du chômage, du sous-emploi et à la sous-utilisation des compétences ainsi que la faible productivité du travail auxquels les jeunes sont confrontés. Cette priorisation tient aussi au sentiment chez les jeunes que la répartition de la richesse est de plus en plus inégale.
- Une autre tendance: l'âge moyen des dirigeants africains représente 3 fois l'âge moyen de la population.
- Même s'il y a un nombre croissant de jeunes qui jouent un rôle de leader sur le continent, et même si les changements de législation dans de nombreux pays ont réduit les restrictions permettant ainsi aux jeunes leaders (dès 19 ans en Ouganda) de concourir pour des postes de direction, la participation à ces postes et à la prise de décision des jeunes reste faible.
- Dernière tendance majeure: l'Afrique possède une génération très connectée (la radio: Beaucoup plus **influyente que les journaux, l'internet: toujours limité** par la bande passante, les téléphones mobiles: une augmentation frappante, surtout dans le mobile-banking, d'autres médias sociaux comme Twitter: les utilisateurs africains sont plus jeunes que partout ailleurs).

Quelles perspectives ?

Compte tenu de la situation, il y a un besoin évident de renforcer la participation des jeunes dans les pays africains et de réfléchir à de nouveaux outils démocratiques qui pourraient améliorer l'inclusion de cette catégorie importante de la population du continent.

En fait, le problème de la participation des jeunes soulève des questions fondamentales qui doivent être examinées par tous les acteurs impliqués dans la gouvernance de développement en Afrique: quel est le chaînon manquant pour résoudre le problème de la participation inclusive des jeunes dans les pays africains : l'éducation, les compétences, l'urbanisation, la qualité du leadership et des politiques, le défi du chômage, de l'argent pour financer des plans d'action, la santé et la prise en compte de l'importance des jeunes par les aînés? **Quelles politiques novatrices doivent être mises en œuvre par les Etats africains afin de relever ce défi ?** Quelles leçons pouvons-nous tirer des meilleures expériences africaines et celles de nos partenaires du Sud ? Quel devrait être le rôle de nos instruments continentaux consacrés à la gouvernance de développement pour faire face à ces défis (le **Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs, le NEPAD, l'Architecture Africaine de la Gouvernance ainsi que son pilier la Plateforme Africaine de la Gouvernance, l'Architecture Africaine de Paix et Sécurité...**) ? Comment traitons-nous la question des « générations perdues » victimes des diverses guerres civiles ?

Par la promotion et le renforcement d'une gouvernance de développement inclusive, juste et équitable, et à travers l'accélération de l'intégration régionale, nous pourrions sérieusement relever les défis de la **participation des jeunes**. La mise en œuvre des politiques adoptées à cet effet au niveau national doit être suivie et évaluée par les mécanismes régionaux existants (le **Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs, l'Architecture Africaine de la Gouvernance** et son pilier la Plateforme africaine de la gouvernance,



NOTE D'ORIENTATION IAG N°7

l'Architecture Africaine de Paix et Sécurité, les Communautés Economiques Régionales,...) dans lesquels la participation et l'implication des jeunes doit être renforcée. Dans le même temps, la jeunesse africaine doit être coproductrice de l'Agenda 2063. C'est la condition préalable pour son appropriation et la transformation socio-économique du continent, et enfin permettre à l'Afrique de bénéficier de son dividende démographique.

Pour conclure, nous pouvons confirmer que l'IAG et ses partenaires poursuivront le débat sur cette importante question dans les mois à venir.

Président du Conseil d'Administration de l'IAG
M. Abdoulie Janneh: abdoulie.janneh@iag-agi.org

Chargé d'Affaires de l'IAG
Dr. Maurice Enguéléguélé: me@iag-agi.org

Toute demande de reproduction du présent document, en tout ou partie, doit être adressée au Département Knowledge and Communication de l'IAG:

Mr. Thierry Sanzhie Bokally - Manager, Content & Knowledge: tsb@iag-agi.org

Mrs. Maty N. Cisse - Programme Associate: mnc@iag-agi.org

Africa Governance Institute - Institut Africain de la Gouvernance

Sotrac Mermoz Sipres, N°32 - Dakar Sénégal

Tél: (221) 30 102 94 88 • Fax: (221) 33 824 67 06 • E-mail: iag-agi@iag-agi.org

www.iag-agi.org ; <http://doc.iag-agi.org>

Facebook: <https://www.facebook.com/pages/Institut-Africain-de-la-Gouvernance-Africa-Governance-Institute/425140830904280>

Twitter: [@africgovernance](https://twitter.com/africgovernance)

Scoop it: <http://www.scoop.it/t/governance-in-africa>